

## COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 14 DECEMBRE 2017

**Etaient présents** : Dominique VERET, Maire

Léonard Dillenschneider, Stéphanie Da Costa, Françoise Bosch, Raymonde Joigneault, Yves Chaudat, Philippe Héritier, Annick Sauvain, Pascale Gatti-Chevillon, Laurence Patru

**Excusés** : Marie-Christine Leclercq, Louis-Philippe Forey

### **DELIBERATIONS**

#### **ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2017 AUX ASSOCIATIONS**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser les subventions au titre de l'exercice 2017 aux associations suivantes :

-« L'Aile et la Cuisse » : 200€

-« AE2C » : 500€

-« Amicale des Sapeurs -Pompiers du CIS des Deux Côtes » :400€

-FCCL (FOOTBALL CULB CORGOLOIN LADOIX): 1200€

-« Chasse de Corgoloin » : 300€

-« Tête et Jambes » : 500€

-« Souriants au Passé » : 200€

#### **RYTHMES SCOLAIRES**

Par dérogation à l'organisation de la semaine scolaire sur 4.5 jours mise en place en 2014, le décret du 27 juin 2017 ouvre la possibilité de se réinterroger sur les rythmes scolaires.

Cette dérogation qui doit faire l'objet d'une concertation de l'ensemble des acteurs locaux rend possible le retour de la semaine de 4 jours pour les écoles maternelles et élémentaires.

Le Conseil d'Ecole réuni le 10 novembre 2017 a délibéré sur le retour de la semaine de 4 jours et demande donc une dérogation au cadre général de 4.5 jours.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

-Décide à l'unanimité de suivre l'avis du Conseil d'Ecole et demande donc le retour de la semaine de 4 jours à partir de la rentrée scolaire 2018-2019.

#### **VENTES CONSORTS FORNEROL ET GACHOT à COMMUNE DE CORGOLOIN**

Mr Léonard Dillenschneider fait le point sur les travaux de réfection du « Chemin Neuf ».

Le Conseil Municipal prend la délibération suivante :

« Dans le cadre des travaux de réfection de la voie communale dite « Chemin Neuf » à Corgoloin, le Conseil Municipal donne son accord pour une transaction de terrain entre la Commune et les Consorts Fornerol et Gachot, compte-tenu du document d'arpentage établi par le géomètre. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tous documents afférent à cette transaction.

### **SICECO**

Mr Philippe Héritier fait le point sur les travaux en cours avec le SICECO, notamment le devis établi dans le cadre de la rénovation de l'Eclairage Public dossier TEPCV pour un montant à charge de la commune de 13 289.01€ sur 2018.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques prévus dans la « Grande Rue » ne commenceront pas dans l'immédiat ; il reste des conventions à accepter par des riverains.

### **COLIS DE NOEL AUX PERSONNES AGEES**

Mme Laurence Patru informe le conseil municipal que la Sté « Esprit Gourmet » a été retenue pour les colis de Noël des Personnes Agées avec un devis de 573€. Un courrier sera adressé aux personnes concernées pour qu'elles viennent chercher leurs colis en mairie.

Mme Patru rappelle la réunion du 3 février prochain à la salle des fêtes concernant la conduite des Séniors.

Mme Patru intervient de nouveau pour qu'une barrière soit installée sur le chemin piétonnier à proximité du City Park. Elle soulève le problème de la circulation de voitures sur la Voie Verte.

### **VŒUX DU MAIRE**

Le Conseil Municipal fait le point sur l'organisation de la cérémonie des Vœux du Maire le vendredi 12 janvier 2018 à 19H.

### **COMMISSIONS COMMUNALES**

Le Maire invite les commissions communales à réfléchir sur des devis en vue de la préparation du Budget Primitif 2018.

Fin de la séance : 22heures